

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits	
Nom du puits	Oil Selections No 22
Numéro du puits	A096
MRC	L'Assomption
Municipalité	L'Assomption

2. Informations générales sur l'inspection	1
Inspecteur	David Fortin
Inspecteur	Pierre-François Côté
Accompagné de	
Système géodésique	NAD 83
Format des coordonnées	Degré décimaux
Type inspection	Complète
Date	2019-06-19
Vérification sécurité	Effectuée
Heure de début et fin	12h30 à 13h30
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux
Température ambiante (°C)	25

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSmap 62sc	

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages	
Туре	Mode de récupération suggéré
	Commentaires

8. Recherche à l'aide d	u detecteur magne	tique		_
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	45,8778056	-73,3845833	Oui	
SIGPEG	45,8778751	-73,3847212	Oui	
Imagerie	45,8777926	-73,384806	Oui	Sous ou tout près d'une grange bâtie après le forage. Le
				Nous avons investigué le signal magnétique relevé par

9. Localisation du puits		
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	45,87777,-73,38466	Fort
Commentaires		

Signal ressemblant à celui d'un puits, localisé sous une tôle d'acier. En brisant un morceau de la tôle, nous apercevons un bloc de béton.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits	S			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits				
Évent de surface				
Profondeur des tubages		+		
(cm)				
Hauteur des tubages au		+		
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage		†		
extérieur (cm)				
Présence d'une plaque		†		
soudée sur le tubage				
Présence de ciment				
obturant le tubage				
Test de l'eau savonneuse				
Panneau d'identification				
Les coordonnées GPS de		T		
précision ont été prises				
11. Émanation et migration				
	oint de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent				
#1 À l'intérieur de 50 centime			0	
#2 À l'intérieur de 50 centime	ètres		0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	-		s aux 4 coins cardinaux de la lin	
r	naximum de 75 m et à toutes p	places où des ind	lices de migrations sont visibles	
				1
		Commentaires		
		Commentum Co		



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
	Commentaires	5			!

Éléments	Constats	Commentaires
Le puits est localisé	Oui	
Risque pour l'environnement	Non	
Reprendre la recherche	Non	
Statut	Non-Problématique	
Coupe du tubage	Non-applicable	
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable	
Pancarte	Non-applicable	
Prochaine inspection recommandée	5 ans	
Autre		

Conclusion

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant ainsi qu'un massif de béton ont étés observés à l'emplacement du plan de localisation et de l'imagerie aérienne contemporaine de l'époque du forage. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures				
Signature rapport d'inspection (1 à 13)				
Inspecté et rédigé par	Signature	Date		
David Fortin	53-54	2020-03-05		
Inspecteur				
Pierre-François Côté		0000 00 00		
Inspecteur	53-54	2020-03-02		
Signature de la vérification				
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-03-02		
Coordonnateur aux opérations				

Photos de l'inspection

Photo 1 Emplacement de la tôle et du signal magnétique.





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Site de l'inspection.	Photo 2	

Photo 3	